

29-04-2020

NOUVEAUX DOCUMENTS PROFESSIONNELS MIS A DISPOSITION

A tout moment, retrouvez les documents techniques, juridiques ou opérationnels en consultant l'onglet « [COVID-19](#) » sur le portail intranet de la police nationale.

PCR, TESTS COVID-19 ET ADN : LA POLICE SCIENTIFIQUE DECRYPTE



Dans des publications précédentes, nous vous avons informés que les laboratoires de police scientifique mettaient à disposition des centres hospitaliers leur matériel d'analyse « PCR ». Depuis quelques semaines, on entend beaucoup parler des tests PCR utilisés pour la détection du virus du COVID-19. Mais, quel est le lien ?

D'un côté, il y a l'ADN, bien connu des services de police technique et scientifique, et la technologie PCR (*polymerase chain reaction*).

Comme les échantillons d'ADN à analyser sont souvent de mauvaise qualité, voire dégradés, on a recours à la PCR : grâce à une enzyme appelée ADN polymérase, la PCR peut dupliquer un très grand nombre de fois et en très peu de temps une séquence d'ADN. Elle rend donc possible l'exploitation d'échantillons contenant une infime quantité d'ADN.

De l'autre côté, il y a le COVID-19 qui est un virus à ARN (acide ribonucléique). Il s'agit d'un matériel génétique très proche de l'ADN, mais certains de ses composants diffèrent. Et entre l'ADN et l'ARN, il y a les machines des laboratoires de police scientifique. Moyennant des petits aménagements, celles-ci sont capables de détecter la présence d'ARN viral dans les échantillons génétiques prélevés sur les patients. Une fois que les écouvillons de tests sont récupérés, on convertit l'ARN du virus en ADN (grâce à une autre enzyme), puisque les machines PCR ne traitent que l'ADN. Les copies d'ADN peuvent alors démarrer : à chaque brin d'ADN copié, un marqueur fluorescent émet un signal lumineux. Plus le nombre de copies augmente, plus le signal lumineux s'intensifie. Et s'il dépasse un certain seuil, le test est positif. S'il n'y a aucun matériel génétique viral, il n'y a pas de copie, pas de signal lumineux, et le test est donc négatif.

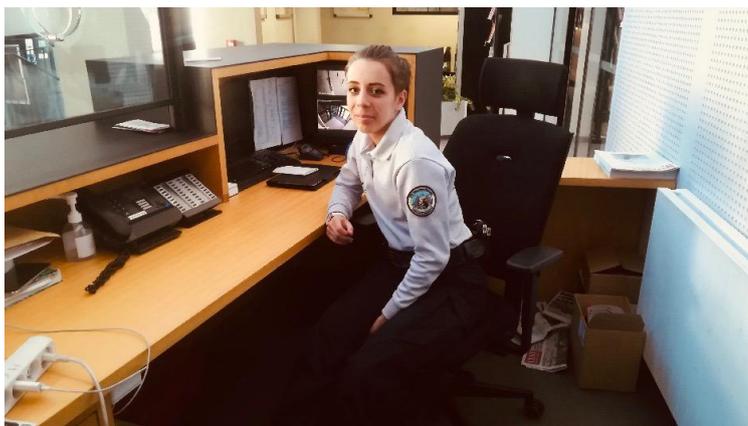
Pour en savoir plus, retrouvez l'explication détaillée sur le document de la « Communauté PTS » en cliquant [ici](#). L'ensemble du site « Communauté PTS » est accessible depuis le site intranet de la police nationale.

Merci aux laboratoires de la police scientifique qui prêtent leurs machines afin d'augmenter le nombre de tests réalisés chaque jour.

C'est toute la police nationale qui est mobilisée.

CORALIE, UNE CADETTE DE LA REPUBLIQUE AU TEMPS DU COVID-19

Coralie est cadette de la République. Elle va avoir 21 ans. Elle est entrée à l'école nationale de police (ENP) de Reims le 3 septembre 2019. Elle devait être en stage en avril, mais, dès le 23 mars, elle a rejoint en renfort la brigade de roulement de jour de l'hôtel de police de Nancy. Aujourd'hui, elle est en surveillance détenus au centre hospitalier universitaire. Entrer dans la police, Coralie en a eu le désir dès



l'enfance. Par manque de confiance, elle ne passe pourtant pas les concours. Elle prépare alors un BAC sciences et technologies de laboratoire. Puis un jour, un événement la pousse à franchir le pas. Elle décide qu'elle veut définitivement faire partie de ceux qui défendent la loi, de ceux qui aident et protègent les citoyens. Personne dans sa famille n'est policier. Elle est la première. Elle est encouragée par sa coach de handball qui travaille en police technique et scientifique. C'est elle qui lui a indiqué que son service recrutait deux ADS et qui l'a ainsi mise sur la voie. Elle se décide à passer les tests de sélection des cadets de la République et intègre alors l'école de police. Mais pour elle, ce n'est qu'un début : elle veut passer le concours de gardien de la paix.

Elle explique qu'au commissariat de Nancy, elle a les missions d'un adjoint de sécurité (ADS) : accueil, planton, geôles, patrouilles. En effet, comme elle a achevé son cursus scolaire, il ne lui reste plus que la partie « Préparation au concours de gardien de la paix ». Coralie est enthousiaste et apprécie le soutien des policiers qui la forment. Travailler sur le terrain lui permet d'approfondir ce qu'elle vient d'étudier. Elle apprend les gestes techniques vus à l'école et en découvre d'autres : immobilisation et vérification d'un véhicule, positionnement lors d'un contrôle routier, etc.

Dans sa vie chamboulée par l'irruption du COVID-19, elle découvre le quotidien de l'hôtel de police. Elle apprend à se réorganiser. Il y a quelques semaines à peine, sa vie, c'était le cocon de l'ENP. Coralie précise que les élèves sont très suivis et très encadrés dans leur scolarité. Aujourd'hui, elle enchaîne les missions et les jours de repos où elle doit quand même préparer le concours. A cela, s'ajoute le stress lié à l'incertitude quant à la suite de sa scolarité.

Être ainsi confrontée à la réalité du terrain la conforte dans son choix. Elle sait qu'elle a eu raison d'avoir sauté le pas, d'avoir vaincu ses craintes. « *Je suis fière d'appartenir à ce corps de métier.* » Elle a son plan de carrière en tête : en tant qu'ADS, elle aimerait intégrer une brigade de roulement de nuit ; en tant que gardien de la paix, c'est la PTS qui fait briller ses yeux.